

PROCES-VERBAL
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024

N°2024-5

PRESENTS : MM. PORTRON, CHASSAY, BENACEUR, BRUNETEAU et MARCOUX.
Mmes COUESNON, CHARPENTIER, CHEVEAU, MEUNIER et VIGER.

ABSENT représenté par pouvoir : M. Luc Marie de FLEURIAN

ABSENTS excusés : Mme Sandrine DUBAN, M. Jean-Christophe NOGES et M. Jean-François CHEVALIER.

ABSENTE : Mme Laura BOISEAU.

SECRETAIRE : M. Bastien CHASSAY.

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances à la Maison Commune sous la présidence de Monsieur le Maire, M. Didier PORTRON.

Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Conformément à la loi du 5 Avril 1884, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Bastien CHASSAY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ses fonctions qu'il a immédiatement acceptées.

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des votants.

ORDRE DU JOUR :

1. Décisions modificatives au budget principal de la Commune et au budget annexe pôle commercial,
 2. Délibération acceptant l'avenant n°1 au lot 5 Plâtrerie/Menuiseries Bois au marché de travaux de la salle polyvalente,
 3. Délibération acceptant la souscription d'un emprunt bancaire pour financer les travaux de la salle polyvalente,
 4. Questions diverses.
-

**1. DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
ET AU BUDGET ANNEXE POLE COMMERCIAL**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Didier PORTRON, Maire de MOËZE, à l'unanimité des votants :

- Approuve les décisions modificatives au budget principal de la Commune et au budget annexe Pôle Commercial indiquées comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :➤ **SECTION INVESTISSEMENT**

Objet des dépenses Investissement	Dépenses	Objet des recettes Investissement	Recettes
21534 Travaux SDEER (ancienne procédure)	-1055		
21568 – Opération 58 Extincteurs renouvelés	+400		
217838 Opération 58 Disque dur ordinateur	+190		
21534-041 Opération d'ordre travaux SDEER (ancienne procédure)	-1055	13258-041	-1055
		021 Virement fonctionnement vers investissement	-465
TOTAL INVESTISSEMENT	-1520		-1520

➤ **SECTION FONCTIONNEMENT**

Objet des dépenses Fonctionnement	Dépenses	Objet des recettes Fonctionnement	Recettes
023 Virement fonctionnement vers investissement	-465	70311 Concession	+160
65568 Travaux SDEER (nouvelle procédure) et CARO travaux interne	+2255	74718 Dotation Parc Naturel Marin et Natura 2000	-8013
611 Diagnostics logements communaux	-480	748374 Dotation Parc Naturel Marin et Natura 2000	+11073
615228 Diagnostics logements communaux	+480	74751 Dotation DICRIM et subvention CARO Points d'apports volontaires	+210.30
611 Cotisation site internet	-220	773 Mandats annulé sur exercices antérieurs	+125.90
6281 Cotisation site internet	+220		
637 Ordures ménagères	-1300		
6284 Ordures ménagères	+1354		
60632 Plans évacuation incendie école et salle polyvalente	+214		
60611 Eau et assainissement	+345		
60633 Fournitures voiries et fleurissement 2021	+4000		
60636 Habillement de travail	-189.96		
61558 Défibrillateur fournitures électrodes	+112		
627 Service Bancaire	-112		
6156 Maintenance	+515.13		
TOTAL FONCTIONNEMENT	+6728.17	TOTAL FONCTIONNEMENT	+3556.20

BUDGET ANNEXE PÔLE COMMERCIAL

➤ SECTION INVESTISSEMENT

Objet des dépenses Investissement	Dépenses	Objet des recettes Investissement	Recettes
2188 Achat 27 grilles d'occasion	+378	165 Dépôt de garantie	+1560
TOTAL INVESTISSEMENT	+378		+1560

➤ SECTION FONCTIONNEMENT

Objet des dépenses Fonctionnement	Dépenses	Objet des recettes Fonctionnement	Recettes
60632 Fournitures travaux local infirmier	+42	752 Loyers local boulangerie	+1600
611 DPE local boulangerie	+134		
6156 Maintenance cannes à buée, extincteurs, changement boîtier déclencheur incendie	+988		
TOTAL FONCTIONNEMENT	+1164	TOTAL FONCTIONNEMENT	+1600

– Dit que ces délibérations seront transmises au Comptable public.

2. DELIBERATION ACCEPTANT L'AVENANT N°1 AU LOT 5 PLÂTRERIE/MENUISERIES BOIS AU MARCHE DE TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023-7-1 du 20 décembre 2023 relative à la signature des marchés des entreprises attribuant notamment le lot n°5 Plâtrerie/Menuiseries Bois à l'entreprise BMS17,

Considérant les différentes réunions de chantier,

Le Maire présente le bilan financier, joint à la présente délibération et établi par le maître d'œuvre, suite aux modifications effectuées suivant l'avancement du chantier et nécessitant un réajustement des marchés par avenant.

Il présente l'avenant au lot 5 Plâtrerie/Menuiserie Bois – BMS17 d'un montant de 581,13 € HT soit 697,36 € TTC relatif au changement de la porte intermédiaire entre les deux salles (petite et grande salle).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants :

- d'approuver l'avenant au marché de travaux conformément au bilan financier établi par le maître d'œuvre (annexé à la présente) du lot 5 Plâtrerie/Menuiserie Bois – BMS17 d'un montant de 581,13 € HT soit 697,36 € TTC,

- de charger Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la conclusion de cet avenant.

3. DELIBERATION ACCEPTANT LA SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT BANCAIRE POUR FINANCER LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

Afin de financer la part communale relative aux travaux de mise en conformité et accessibilité de la salle polyvalente, le Maire propose de souscrire à un prêt bancaire de 185 000 € à taux fixe sur 20 ans.

Pour cela, plusieurs banques ont été sollicitées. Il présente les différentes offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des votants, la réalisation auprès de la banque CREDIT AGRICOLE d'un emprunt d'un montant de **185 000 EUROS** destiné à financer **les travaux de mise en conformité et d'accessibilité de la salle polyvalente.**

Cet emprunt aura une durée de **20 ans.**

Ensuite, la Commune se libérera de la somme due à la banque 185 000 € par suite de cet emprunt, en **20 ans**, au moyen de **trimestrialités** payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif du capital (échéances constantes) et l'intérêt dudit capital au **Taux Fixe de 3.73 % l'an.**

Cet emprunt est assorti de frais de dossier d'un montant de **185 euros.**

La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt.

En cas de remboursement par anticipation, la Commune paiera une indemnité dont les caractéristiques sont précisées au contrat de prêt.

La Commune s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits de l'emprunt.

L'emprunteur s'engage à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le Comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances du prêt au profit du CREDIT AGRICOLE.

Le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

4. QUESTIONS DIVERSES

➤ Salle polyvalente :

Le Maire rappelle que les membres du Conseil ont été sollicités pour le choix des couleurs du carrelage au sol et mural des sanitaires et de la cuisine.

Le Conseil avait fait les choix suivants :

- **Pour la cuisine :** au sol, couleur « gris poivré » ; au mur, faïence sur fond « gris clair » et des touches de couleurs « gris foncé » et « gris anthracite »,
- **Pour les sanitaires :** au sol, couleur « ivoire poivré » ; au mur, faïence sur fond « gris clair » et des touches de couleurs « gris anthracite » et « bleu pétrole ».

A la livraison, plusieurs cartons de carrelages « gris poivré » pour le sol de la cuisine ont été cassés. Le délai de livraison est porté à fin octobre. Pour ne pas perdre de temps, l'entreprise a

donc proposé de remplacer le carrelage de la cuisine par la couleur « ivoire poivré » en stock suffisant pour réaliser le coin cuisine et les sanitaires.

Le Maire demande aux membres de se positionner sur le choix des peintures des murs de la grande salle. Pour plus d'harmonie, le Conseil souhaite rester dans les teintes « gris bleu ».

Il demande à ce que le maître d'œuvre réalise des projections visuelles de la grande salle avec une peinture murale « Bleu Wetar » et « Bleu Mingan ».

➤ **Commission « Bâtiments » :**

Le Maire demande à la commission « Bâtiments » de travailler dès maintenant sur les règlements et les conventions d'utilisation des deux espaces de la salle polyvalente. En effet, le règlement et la convention d'utilisation actuels sont caducs et non adaptés à la nouvelle organisation des salles, puisqu'elles pourront être louées indépendamment.

➤ **Distribution DICRIM et document Opération Grand Site :**

Ces documents doivent être prochainement distribués. Il sollicite la commission « communication ».

➤ **Les Journées de Trotinettes :**

M. Régis MARCOUX, Conseiller municipal et délégué au Trait d'Union Intercommunal, souhaite savoir si le Conseil est favorable ou non à la participation de la Commune de MOËZE aux Journées de Trotinettes.

Le Conseil est favorable.

La séance est levée à 22h00.

FEUILLET CLOTURANT LE PROCES VERBAL

DU 11 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

2024-5-1 Délibération approuvant la décision modificative n°1 au budget principal de la Commune - approuvée

2024-5-2 Délibération approuvant la décision modificative n°1 au budget annexe Pôle Commercial – approuvée

2024-5-3 Délibération approuvant l’avenant n°1 au lot 5 Plâtrerie/Menuiseries Bois marché de travaux salle polyvalente – approuvée

2024-5-4 Délibération acceptant la souscription d’un prêt bancaire pour financer les travaux de la salle polyvalente – approuvée

LISTE DES PRESENTS

M. Belkacem BENACEUR

M. Régis MARCOUX

M. Fabrice BRUNETEAU

Mme Stéphanie MEUNIER

Mme Corinne CHARPENTIER

M. Didier PORTRON

M. Bastien CHASSAY

Mme Kathia VIGER

Mme Anastasia CHEVEAU

Mme Elsa COUESNON

Absent représenté par pouvoir : M. Luc Marie de FLEURIAN (pouvoir à M. Didier PORTRON)

APPROBATION DU PROCES VERBAL

SIGNATURE DU PRESIDENT

SIGNATURE DU SECRETAIRE